

Des créateurs d'entreprises décrochent la timbale

► Le Conseil général des Bouches-du-Rhône vient de décerner treize prix (56 399 € en tout) à de jeunes entreprises du département "innovantes et en pleine croissance" (Ipsogen, Hélicoptères Guimbal, Indigo Instruments, Light Technologie, EMF Consulting France) ainsi que huit mentions spéciales de 1 524 € (Entema, Asi, Biotic Phoceca, Caragum International, Laboratoire Sandralex, Selt Marine Chemicals), dont deux mentions du jury à Micro'Orange et Calissoun. La société Eurocopter, partenaire depuis 2001, offre 7 622 € au lauréat et désigne un interlocuteur unique pour l'ensemble des lauréats afin de mettre à leur disposition l'appui de ses 15 filiales.

Photo B. SOUILLARD